Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260210-B26_027-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B26-027

Séance du lundi 26 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en la salle Cathédrale au siège de Morlaix Communauté à Morlaix, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, Président.

Date de la convocation : le 20 janvier 2026
Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 24

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Solange Creignou, Guy Pennec, François Hamon, Nathalie Bernard, Julien Kerguillec, Catherine Tréanton, Roger Héré, Christophe Micheau, François Girotto, Marc Rousic, Brigitte Mel, David Guyomar, Sébastien Marie, Pierre Le Goff, Yvon Laurans, Nicole Segalen-Hamon, Joseph Irrien, Hervé Saint-Jalm, Francis Lebrault, Bernadette Auffret, Joëlle Huon, Monique Nedellec, Gilles Créach.

Étaient absents excusés : Anne Catherine Lucas, Alban Le Roux, Claude Poder, Nathalie Barnet, Renaud de Clermont-Tonnerre, Valérie Scattolin, Hervé Cillard, Eric Cloarec, Jean-René Péron, Gwénolé Guyomarc'h, Anne-Marie Kerviel.

Attribution d'un Fonds de Concours « Modes Actifs » à la commune de Plounéour-Ménez

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n° 5 "Faciliter les déplacements et développer la multimodalité"

Rapporteur : Roger Héré

Dans le cadre du fonds de concours "Modes Actifs" approuvé par délibération n° D24-158 du Conseil de Communauté du 21 octobre 2024, la commune de Plounéour-Ménez a présenté le projet suivant à Morlaix Communauté :

Plounéour-Ménez : Aménagement et sécurisation des cheminements piétons dans le centre-bourg

Le montant de l'opération est estimé à 1 251 908,63 € HT, dont 284 120,39 € HT dédiés aux aménagements cyclables et/ou piétons.

Le plan de financement du projet se présente comme suit :

Financeurs	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
DSIL Plan de Relance	22,37 %	280 000,00 €
DETR Covid	0,80 %	10 000,00 €
Région « Dynamisme des villes et des bourgs en Bretagne 2017 »	15,18 %	190 000,00 €
Département	17,02 %	213 136,00 €
CUP Pays de Morlaix	5,07 %	63 430,00 €
Morlaix Communauté (Eaux Pluviales)	15,14 %	189 492,55 €
CPRB	0,79 %	9 972,00 €

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260210-B26_027-DE

Morlaix Communauté (Fonds de Concours Modes Actifs)	**3,63 %**	**45 496,35 €**
Autofinancement	20,00 %	250 381,73 €
TOTAL	**100 %**	**1 251 908,63 €**

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :
Date de début des travaux : octobre 2020
Date de fin des Travaux : juin 2026

Montant des dépenses éligibles au fonds de concours : 284 120,39 € HT
Le montant du fonds de concours, qui ne peut excéder 50% du montant du reste à charge de la commune, est calculé sur le coût total hors taxe de l'opération d'investissement, déduction faites des subventions obtenues pour le financement du projet, et dans la limite du droit de tirage défini pour la commune de Plounéour-Ménez (49 240,09 €),

Le fonds de concours résultant pour cette opération s'établit à 45 496,35 €.

Montant total restant pour la commune dans le cadre du fonds de concours Modes Actifs après cette opération : 3 743,74 €

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du 19 janvier 2026 ;

Il est proposé au Bureau Communautaire :
- **d'approuver la demande déposée par la commune de Plounéour-Ménez,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention financière d'attribution pour ce projet.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot